

Plan Local d'Urbanisme

LUZINAY - 38

**Pièce 4C -
ZONAGE SUD
Echelle 1/5000**

Vu la délibération du Conseil Municipal
en date du : ~~..31.mars.2017.~~
approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature

DEFINITION DES ZONES

UCn correspond aux hameaux. Sur ces zones, l'urbanisation est maîtrisée pour prendre en compte l'éloignement aux services et aux équipements centraux, et l'absence d'aménagement des voies.
Cette zone relève d'un assainissement individuel

UI site du dépôt pétrolier

A zone de protection des activités agricoles et des terres en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique

Az secteur agricole en zone humide

Acoz secteur agricole en corridor écologique et zone humide

N zone de protection des terrains naturels et forestiers à protéger

Ncoz secteur naturel en corridor écologique et zone humide

Nz secteur naturel en zone humide.

LEGENDE

Espaces boisés classés

..... Ligne haute tension

★ Bâtiments recevant des animaux

Eléments paysagers à préserver - article L.151-19 du CU

..... Haies - alignement d'arbres

Eléments bâtis à préserver - article L.151-19 du CU

1 construction recensée avec prescription
Numéro de référence dans la pièce 1d

Constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination

- Changement de destination permis
- A Lettre de référence dans la pièce 1e

Secteur de risques naturels et technologiques

Canalisation souterraine de transport de matières dangereuses : gaz

Zone d'effets létaux significatifs

 Zone d'effets létaux

Canalisation souterraine de transport de matières dangereuses

Produits  Zone d'effets letaux significatifs (=ELS) :165 m

Zone d'effets létaux (=PEL) : 195 m

Pipeline Méditerranée

ée-Rhône Zone des dangers graves (=PEL): 200 m

Plan de Prévention des Risques Technologiques

 Périmètre d'étude du PPRT

Aléas naturels

Constructible sous conditions

Inconstructible sauf exceptions

Sites et sols pollués

 Installation classée, répertoriée au titre des sites et sols pollués

